

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1203

69 - Rhône

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône

LES ARCHERS DU PAYS DES BROUILLY.

Objet : développer la pratique sportive et de loisir du tir à l'arc dans les communes du Pays des Brouilly (69) en Beaujolais ; contribuer à la promotion du tir à l'Arc régie par la Fédération Française de Tir à l'Arc

Siège social : Mairie d'Odenas, 35, route des Sigauds, 69460 Odenas.

Site internet : <https://archersdupaysdesbrouilly.wordpress.com/>.

Date de la déclaration : 10 février 2019.